

Dessiné et gravé par :

Claude Durrens

Imprimé en :

taille-douce

Couleurs :

vert - brun - noir

Format :

horizontal 22 x 36
50 timbres à la feuille

Valeur faciale :

4,40 F



premier jour



Oblitération disponible
sur place

Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Les samedi 18 et dimanche 19 octobre 1997 de 10 heures à 18 heures. Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Collège de France, 121 rue Saint Jacques, 75005 Paris.

Autres lieux de vente anticipée

Le samedi 18 octobre 1997 de 8 heures à 12 heures, à Paris Louvre RP, 52 rue du Louvre, Paris 1^{er}, et à Paris Ségur, 5 avenue de Saxe, Paris 7^e.

Le samedi 18 octobre 1997 de 10 heures à 18 heures, au Musée de la Poste, 34 boulevard de Vaugirard, Paris 15^e.

Ces bureaux seront munis d'une boîte aux lettres spéciale pour le dépôt des plis à oblitérer "Premier Jour".

Le Collège de France



Dessiné et gravé en taille-douce par Claude Durrens

Format horizontal 22 x 36, 50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 18 octobre 1997 à Paris

Vente générale le 20 octobre 1997

Si le nom du Collège de France est aujourd'hui synonyme, en France et dans le monde, d'exigence intellectuelle et d'enseignement au plus haut niveau, c'est sans doute grâce aux principes de liberté et de novation que cette institution a su cultiver tout au long de son histoire, depuis la Renaissance jusqu'à l'aube du XXI^e siècle.

Original, ce haut lieu du savoir l'est dès sa fondation par François I^{er}, qui institue en 1530 six lecteurs royaux chargés d'enseigner, en toute indépendance, des disciplines négligées jusqu'alors par la Sorbonne : l'hébreu, le grec et les mathématiques. Brièvement rattaché à l'Université de Paris, le "Collège royal" des origines retrouve son indépendance sous la Révolution. Quand il prend le nom de Collège de France en 1870, il bénéficie déjà du choix de ses professeurs. Aujourd'hui encore, c'est l'assemblée des professeurs, au départ de l'un d'eux, qui débat des "crédits de chaire" laissés vacants, du choix d'un enseignement nouveau, selon les derniers développements de la science, et du choix d'un titulaire, en fonction de l'originalité et de la valeur de ses recherches, hors de toute idée de succession a priori.

Le Collège de France compte à l'heure actuelle 52 chaires de professeurs titulaires, réparties en trois grands champs : sciences mathématiques, physiques et naturelles ; sciences philosophiques et sociologiques ; sciences historiques, philologiques et archéologiques. S'y ajoutent deux chaires de "professeurs associés" pour une année académique (chaires européenne et internationale) et deux chaires sans titulaire, employées à inviter chaque année une cinquantaine de professeurs étrangers, pour des conférences ou cycles de cours.

Qu'enseigne un professeur au Collège de France ? Ce qui lui plaît, mais à une condition impérative : jamais deux fois le même cours. Selon la formule d'usage, au Collège de France, "on enseigne ce que l'on cherche". Même ouverture vis-à-vis du public : les cours sont libres, sans droits d'inscription – et sans préparer à aucun grade universitaire ou diplôme. Outre les professeurs, le Collège emploie un millier de personnes, pour la plupart chercheurs, ingénieurs et techniciens.

1997

Reproduction interdite

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

LE COLLÈGE DE FRANCE



Vente anticipée le 18 octobre 1997
à Paris

**Vente générale dans tous les bureaux de poste
le 20 octobre 1997**



LA POSTE 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dessiné et gravé en taille-douce
par Claude Durrens

Format horizontal 22 x 36

50 timbres à la feuille

LE COLLÈGE DE FRANCE

Si le nom du Collège de France est aujourd'hui synonyme, en France et dans le monde, d'exigence intellectuelle et d'enseignement au plus haut niveau, c'est sans doute grâce aux principes de liberté et de novation que cette institution a su cultiver tout au long de son histoire, depuis la Renaissance jusqu'à l'aube du XXI^e siècle.

Original, ce haut lieu du savoir l'est dès sa fondation par François I^{er}, qui institue en 1530 six lecteurs royaux chargés d'enseigner, en toute indépendance, des disciplines négligées jusqu'alors par la Sorbonne : l'hébreu, le grec et les mathématiques. Brièvement rattaché à l'Université de Paris, le "Collège royal" des origines retrouve son indépendance sous la Révolution. Quand il prend le nom de Collège de France en 1870, il bénéficie déjà du choix de ses professeurs. Aujourd'hui encore, c'est l'assemblée des professeurs, au départ de l'un d'eux, qui débat des "crédits de chaire" laissés vacants, du choix d'un enseignement nouveau, selon les derniers développements de la science, et du choix d'un titulaire, en fonction de l'originalité et de la valeur de ses recherches, hors de toute idée de succession a priori.

Le Collège de France compte à l'heure actuelle 52 chaires de professeurs titulaires, réparties en trois grands champs : sciences mathématiques, physiques et naturelles; sciences philosophiques et sociologiques; sciences historiques, philologiques et archéologiques. S'y ajoutent deux chaires de "professeurs associés" pour une année académique (chaires européenne et internationale) et deux chaires sans titulaire, employées à inviter chaque année une cinquantaine de professeurs étrangers, pour des conférences ou cycles de cours.

Qu'enseigne un professeur au Collège de France? Ce qui lui plaît, mais à une condition impérative : jamais deux fois le même cours. Selon la formule d'usage, au Collège de France, "on enseigne ce que l'on cherche". Même ouverture vis-à-vis du public : les cours sont libres, sans droits d'inscription – et sans préparer à aucun grade universitaire ou diplôme. Outre les professeurs, le Collège emploie un millier de personnes, pour la plupart chercheurs, ingénieurs et techniciens.